

SUISSE: «Des failles dans le mécanisme de sécurité de la banque»

Des malfrats ont volé la carte bancaire d'une septuagénaire et ont pu effectuer quatre prélèvements en 27... secondes pour prélever 4'000 fr. avant de continuer à vider le compte en Suisse et en France. Selon un spécialiste, le système de sécurité de la banque a failli.

Par Abdoulaye Penda Ndiaye



La carte volée à Neuchâtel a été utilisée dans un bancomat à l'intérieur d'une agence à Yverdon-les-Bains (VD) puis en France, où des montants en euros ont été prélevés. AFP

Les voyous qui ont distrahit une dame âgée qui s'apprêtait à retirer de l'argent au bancomat, mi-décembre à Neuchâtel, n'ont pas tardé à faire main basse sur sa fortune. En seulement 27 secondes, ils ont réussi à **débiter 4'000 fr** du compte de l'infortunée septuagénaire. Ils ont fait une halte à Yverdon-les-Bains, où ils ont pompé 887 fr et effectué un transfert de 1000 fr du compte épargne au compte courant avant de se servir. Le surlendemain, les prélèvements se sont enchaînés en France. Jusqu'à ce que le compte se retrouve avec un solde négatif de 1'270 francs.

Le système de sécurité réagit selon un programme

«Toutes les banques calibrent leur système afin que la sécurité ne provoque pas d'inconvénients chez le client. Mais c'est de l'intelligence artificielle. Le système réagit en fonction de comment il a été programmé», a indiqué un spécialiste en sécurité bancaire contacté par «20 minutes». Selon lui, il y a eu une faille sécuritaire au niveau de la banque. «Normalement, il y a des algorithmes qui préviennent quand des retraits intempestifs de ce type sont menés. Surtout en un aussi court laps de temps dans plusieurs villes et deux pays. Toutefois, d'un point de vue purement légal, rien ne peut être reproché à la banque car la cliente a réagi tardivement. Mais vu son âge avancé, sa petite fortune et les circonstances, même si rien ne l'y oblige, la banque aurait pu réparer l'entier du dommage», a-t-il commenté.

Fixer des limites de retrait

La Fédération romande des consommateurs (FRC) estime que les banques doivent protéger davantage les clients. «Si le mécanisme de sécurité fonctionne normalement, il ne devrait pas être possible d'effectuer quatre retraits d'argent en moins d'une minute. Mais nous conseillons aux clients de se fixer des limites de retrait», préconise Robin Eymann, responsable politique économique à la FRC.

De son côté, le porte-parole de la banque a déclaré ne pas pouvoir s'exprimer sans avoir été délié du secret bancaire.

La police lance régulièrement des campagnes de prévention contre l'usage frauduleux de la carte bancaire. C'est dans ce cadre que le site card-security.ch a été mis en ligne en collaboration avec les institutions bancaires. Il indique le code de conduite à tenir pour annihiler l'action des escrocs. Ceux-ci ont les personnes âgées pour cibles préférées. Une étude menée en 2018 par la Haute école de gestion de Neuchâtel en collaboration avec Pro Senectute a révélé qu'une personne sur quatre chez les 55 ans et plus a été victime d'escroquerie, de vol à l'astuce ou de cybercriminalité sur une durée de cinq ans. Le préjudice total annuel subi par les 55 ans et plus est estimé à 400 millions de francs par an.

«Les criminels cherchent toujours la «proie facile». Les aînés ne le sont pas d'office, évidemment. Mais souvent, ils se montrent serviables quand ils sont abordés par des personnes dont ils ignorent les mauvaises intentions. Nous avons publié [une brochure](#) avec des conseils contre les vols à l'astuce ou le skimming», a déclaré Chantal Billaud, cheffe du service intercantonal Prévention suisse de la criminalité.